

DIPLOME D'ETAT D'ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL**UNE FORMATION QUALIFIANTE POUR UN METIER AU SERVICE DES AUTRES...**

Sanctionnée par un diplôme de niveau V, cette formation qualifiante vous permet de développer et d'acquérir des compétences diversifiées en vue d'exercer une fonction d'accompagnement et d'aide dans la vie quotidienne.

L'Accompagnant social intervient auprès d'un public diversifié : personnes âgées, adultes et enfants en situation de handicap, fin de vie. Il prend soin des personnes par une aide de proximité permanente durant leur vie quotidienne.

FORMATION PAR ALTERNANCE : 10 A 24 MOIS (≈ 13 mois)

La formation conduisant au DE comporte 567 H de formation théorique à la MFR.
Elle comprend également 840 H de formation pratique (stages) ou 140 H en fonction du statut.

CONTENU

567 H Théorique

DF1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne (112 H)

DF2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne et dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité (91 H)

DF3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne (105 H)

DF4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention (147 H)

DF5 : Travail en équipe pluri professionnelle – Gestion des risques (91 H)

+ AGFSU niveau 2 (21 H)

Organisation des stages : 840 H de stage (ou 140 H en fonction du statut) dont 7 semaines en établissement (EHPAD / IME / SSIAD/ ESAT, MECS, MAS, FAM,...)

CONDITIONS D'ADMISSION

- Etre âgé(e) de 18 ans au moins à la date d'entrée en formation
- Disposer de d'épreuve d'entrée : épreuve d'admission (oral de 30 minutes)

STATUT

La formation peut se faire dans le cadre de la formation continue (contrat de professionnalisation, contrat avenir, période de professionnalisation, post-VAE), dans le cadre d'un conventionnement sous l'accord du Conseil Régional (inscription obligatoire à la Mission Locale), financement personnel, en apprentissage